No.19883

Le 17 Septembre 1943

T E S T A M E N T

-de
Tancrède Lamothe

-à
Eugénie Dufresne

No 152842Enregistré, le

Seufreore

jour du mois de

mil neuf cent

Cus provinces

minutes de l' minutes

Régistrateur.

No 152843 la conservate

236 papely hay de



DEVANT Mtre J.H.NAPOLEON DESAULNIERS, Notaire Public pour la Province de Québec, résidant et ayant son lieu d'affaires en la Cité de Shawinigan Falls, dans le District des Trois-Rivières, et en la présence des témoins ci-après nommés,

A COMPARU:

TANCREDE LAMOTHE, mécanicien, du Village d'Almaville.

Lequel a fait et dicté comme suit son présent Testament au dit Notaire en présence des témoins soussignés.

1. Je recommande mon âme à Dieu.

2. Je veux, entends et ordonne que mes dettes soient payées à la diligence de mon exécutrice testamentaire ci-après nommée au soin de laquelle je m'en rapporte pour mes funérailles, services, messes et prières.

3. Je donne et lègue à mon épouse EUGENIE DUFRESNE, que j'institue ma légataire universelle, tous les biens meubles et immeubles que je délaisserai et qui composeront ma succession aux jour et heure de mon décès, sans en rien réserver ni excepter, pour par elle en jouir, faire et disposer en pleine et entière propriété à compter de l'instant de mon décès.

4. Je révoque tous Testaments ou codicilles que j'ai pu avoir faits avant celui-ci.

5. Je nomme ma dite épouse mon exécutrice testamentaire.

CE FUT AINSI FAIT ET DICTE par le dit testateur au dit Notaire en présence de MM.Rosaire Lajoie, Avocat, de la Baie Shawenegan, et Jacques Hébert, étudiant, de Shawinigan Falls, témoins compétents et suffisants à tous égards pour ce appelés, et ensuite lu, en présence des memes témoins, par le dit Notaire au testateur qui a déclaré comprendre tout et y persévérer comme contenant ses volontés.

DONT ACTE: FAIT ET PASSE en la Cité de Shawinigan Falls, sous le numéro Dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois, le dix-septième jour de Septembre mil neuf cent quarante-trois.

Et,après lecture faite comme susdit, le testateur et les dits témoins et Nótaire ont signé en présence les uns des autres.

(signé)Tancrède Lamothe

- " Rosaire Lajoie
- " Jacques Hébert
- " J.H.NAP.DESAULNIERS, N.P.,

Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon Etude.

Anapresantiness ust

152842